



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question au Gouvernement n° 2161

Texte de la question

POLITIQUE DE L'ALIMENTATION

**M. le président.** La parole est à M. Guillaume Garot, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Guillaume Garot.** Monsieur le ministre de l'agriculture, depuis la crise de la vache folle, le lien de confiance entre les Français et leur alimentation s'est distendu. Récemment, la fraude des lasagnes à la viande de cheval n'a pas arrangé les choses.

Nous devons néanmoins rester fiers de notre gastronomie, qui représente une image très forte pour tirer nos exportations agroalimentaires.

La filière agricole et alimentaire, qui emploie plus d'un million de personnes dans notre pays, a déjà fait, il faut le reconnaître, de réels efforts pour assurer la qualité de nos produits.

Mais il est possible de faire mieux pour que chacun ait accès à une alimentation saine et sûre : c'est, à mon sens, une question de justice sociale. De la même façon, il est légitime que les consommateurs soient mieux informés sur ce qu'ils mangent, par l'étiquetage le plus clair possible.

L'enjeu, aujourd'hui, est de mieux produire, de mieux se nourrir, mais aussi de moins gaspiller. Il faut en effet accélérer et généraliser la lutte contre le gaspillage alimentaire, comme le souhaite Ségolène Royal, pour diviser par deux le gâchis alimentaire d'ici à 2025, alors que chaque Français jette entre 20 et 30 kilos de nourriture chaque année.

Monsieur le ministre, vous avez présenté ce matin en conseil des ministres les orientations de la politique de l'alimentation. Pouvez-vous nous dire quels leviers vous envisagez d'actionner, pour que le modèle français d'alimentation soit plus que jamais celui de l'excellence pour notre bien-être, mais aussi pour nos emplois ?  
*(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

**M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.** Monsieur le député, le programme national pour l'alimentation poursuit quatre objectifs. Le premier d'entre eux a trait à la justice sociale et à l'accès de tous à l'alimentation. Je veux rappeler l'engagement du Président de la République et du Gouvernement pour défendre le plan d'aide aux plus démunis à l'échelle européenne, qui permet aujourd'hui à des associations de poursuivre le travail engagé en faveur de l'accès à l'alimentation.

Le deuxième objectif concerne l'éducation. Il est mis en œuvre à travers un programme et des projets relatifs à la diversification alimentaire et l'utilisation de tous les recours nécessaires pour que, dans les écoles, on ait des produits d'origine française et diversifiée : je pense en particulier aux fruits.

Le troisième objectif est celui de la lutte contre le gaspillage. Monsieur le député, vous aviez engagé, lorsque vous occupiez les fonctions de secrétaire d'État à l'agroalimentaire, un grand travail sur ce sujet. Il se concrétise à la fois par les accords que l'on a conclus avec des industriels et par l'engagement des chefs et de la restauration collective à limiter un gaspillage qui, actuellement, s'élève à environ 20 kilos par ménage et par an : ce doit être une cause collective.

Le quatrième objectif, très important, consiste à territorialiser l'offre et la demande alimentaires.

**M. Bernard Roman.** Très bien !

**M. Stéphane Le Foll, ministre.** Aujourd'hui, dans la restauration collective, on importe plus de 70 % de ce que l'on consomme. On va donc développer, sur la base des plateformes que l'on avait mises en place, des systèmes de connexion entre les offres agricoles et maraîchères existant sur le plan local, dans les départements, et les besoins exprimés par les cantines scolaires, les hôpitaux et les maisons de retraite.

**M. Philippe Le Ray.** Ça existe déjà !

**M. Stéphane Le Foll, ministre.** Il y a là un gisement et une demande qui doit être satisfaite par des produits français.

Par ailleurs, vous avez évoqué la crise de la vache folle. Pour restaurer la confiance des consommateurs face à ces crises alimentaires, nous avons mis en place récemment le label « viandes de France ». Aujourd'hui, ces viandes de France, qui sont de qualité, doivent être disponibles dans toute la restauration collective : tel est l'enjeu de ce programme national pour l'alimentation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Garot](#)

**Circonscription :** Mayenne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2161

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [9 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 octobre 2014](#)